

# ● Achats responsables : intégrer le développement durable dans sa chaîne d'approvisionnement

Élaborer et piloter une politique d'achats durables

Code  
**518034**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1060 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS LA DÉFENSE :**  
24 avr. 2024
- **PARIS :**  
2 oct. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

## PUBLIC

Responsables achats - Responsables RSE - Toute personne impliquée dans la RSE et le développement durable de son organisation

## PRÉ-REQUIS

Avoir une base de connaissances en développement durable/RSE ou avoir suivi la formation :

## NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

## LES POINTS FORTS

Formation animée par un expert praticien, spécialisé dans l'accompagnement des directions achats et développement durable/RSE des entreprises

Proposition d'une boîte à outils comportant des exemples concrets d'application et de documentation pédagogique spécifique regroupant les meilleures pratiques

Nombreux cas pratiques et conseils personnalisés

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant

## Objectifs pédagogiques

- Analyser les enjeux liés à l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans le choix de ses fournisseurs
- Inventorier les critères environnementaux et sociaux à intégrer dans ses achats
- Élaborer un plan d'action pour intégrer les critères environnementaux et sociaux à sa politique Achats

## Programme de la formation

### Identifier les critères environnementaux et sociaux dans les achats

- Pourquoi développer une politique d'achats responsables ?
- La RSE déclinée dans la chaîne d'approvisionnement : achats écoresponsables, achats équitables, achats socialement responsables et solidaires
- Loi Sapin II et loi sur le devoir de vigilance : élargissement des responsabilités des acheteurs
- Normes achats responsables ISO 20400 et SA 8000
- Economie circulaire, management du cycle de vie, écoconception et innovation : des méthodes pour des produits verts
- Étude de cas : état des lieux des meilleures pratiques achats/développement durable dans les entreprises

### Boîte à outils des achats responsables : cas et exemples concrets d'application

- Charte achat : le cadre de la démarche achats responsables
- Code de déontologie achats : droits et devoirs des acheteurs
- Clauses contractuelles développement durable : quand et comment les établir ?
- Questionnaires d'autoévaluation des fournisseurs : savoir les concevoir, les utiliser et les gérer
- Comment impliquer les fournisseurs stratégiques ?
- Audit fournisseurs et actions correctives, les meilleures méthodes : quels bénéfices ?
- Connaître et utiliser les indicateurs achats responsables

### Intégrer le développement durable dans ses achats

- Cartographie des risques achats responsables par segment, surcoûts et gains
- Grille de mise en œuvre : priorités, actions à court, moyen et long terme
- Comment adapter ces méthodes et outils à une moyenne ou petite structure ?
- Partage d'expériences (social learning) : échanges autour de la mise en œuvre de plans d'actions au sein des entreprises

l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

#### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

## Parmi nos formateurs



Nicolas Rebert

Après plusieurs expériences dans l'industrie, les services et le transport, il s'est orienté vers le conseil en développement durable auprès des entreprises. Economie circulaire, émissions CO2, achats responsables ou analyse de cycle de vie font désormais partie de ses domaines d'expertise.

